
THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



tel est le choix du Général d'hier triomphant. Fanchon en rit.

HIER.

Tous les jours ſe ſuivent ;
Mais ne ſe reſſemblent pas.



A ANIERE,

De l'Imprimerie des freres BAUDETS ;
Chevaliers-Inſtituteurs de l'Ordre de Vernon.

Et ſe vend à Paris,

Rue Jacob, Fauxbourg Saint-Germain.

1789.



HIER.

HIER on disoit qu'il y avoit encore des chevaux au Manége. Un Député repartit avec vivacité : » ceux qui le disent, en ont menti ; » j'y étois il n'y a pas une heure ; il n'y avoit » que des ânes avec leurs meneurs. «

Que veulent dire ces paroles, reprit un Persan qui se trouvoit dans la société ? Je croyois que les Législateurs de la France honoroient, depuis quelque-tems, ce lieu de leurs augustes délibérations. Cet étranger, habitué à ne voir que des sages se mêler de loix, ignoroit que le hasard & la cabale ayant réuni ces Législateurs, la gaieté françoise croyoit au moins se venger de leurs trop nombreuses sottises, en les qualifiant de tems en tems d'épithetes, qu'il n'est désagréable pour eux que d'avoir méritées.

Alors un Ecuyer Allemand & très-peu plai-

ſant, prit la parole : » Eh parſembleu, dit-il, ſi je ſavois écrire comme je ſens, je confondrois bien l'animal qui s'eſt aviſé de faire l'hiſtoire *des Chevaux au Manége*. A l'entendre, ils paroiſſent tous tarés au point de n'être bons à rien ; il n'eſt pas Ecuyer : on n'a qu'à me les confier, je me charge de les rendre tels qu'on les deſire. Ce n'eſt pas au Manége qu'il faut les travailler ; c'eſt en plaine. « Voici en deux mots ma recette.

Il eſt d'abord un principe sûr; c'eſt que tout être exiſtant a ſa propriété bien ou malfaiſante ; en ſorte qu'un bon chymiſte mettant à leur place chaque eſpece dont il veut tirer partie, en compoſe, à ſa volonté, remede ou poiſon.

Il en eſt de même de tout dans la vie : ſi vous placez au Conſeil celui qui eſt bon pour agir, & à la tête des Armées l'homme de robe, vous ferez toujours mauvaiſe beſogne (1) ; de

---

(1) Voyez à cet égard la façon dont s'eſt conduit M. D . . ., Conſeiller à la Cour des Aides. Malheureuſement pour lui, métamorphoſé en Général, cet honnête Citoyen, dont la conduite en la Cour n'eût sûrement jamais été improuvée, a eu le malheur, par ignorance ſans doute de ſon

même encore ſi vous donnez à conduire ou à mâter à un jeune Ecolier, un Cheval vicieux, loin de diminuer ſes vices, vous ne ferez que les accroître.

Or donc, ſi j'avois voulu me ſervir du *Pétulant*(1), je lui aurois mis un double mord, caveçon & martingale ; le montant alors avec des bottes fortes, un fouet de poſte à la main, je lui aurois fait parcourir un champ, & il ne l'eût quitté que quand j'aurois été sûr & content de ſa beſogne.

Mais, M. l'Ecuyer, lui crie-t-on de tous côtés, ce nom de Pétulant n'eſt qu'au figuré; ce n'eſt point d'un Cheval; c'eſt d'un homme & d'un grand homme, dont on veut parler ſous ce nom ſuppoſé. Ah, j'entends : eh bien, morbleu, encore mieux, c'eſt toute la même choſe.

---

nouvel état, d'indiſpoſer contre lui, peut-être avec quelque raiſon, une grande partie des Habitans de la Ville de Vernon. Nous ne pouvons que le plaindre, & le recommander à l'indulgence de ſes juges & de nos concitoyens.

(1) Voyez l'interprétation des mots, *l'Heureux & le Pétulant dans la brochure intitulée, les Chevaux au Manege.*

D'abord, c'eſt une tache ineffaçable à ceux qui l'ont commis : en ſecond lieu, ſi j'avois eu l'honneur d'être Membre de l'Aſſemblée, en vérifiant les pouvoirs, je n'aurois jamais admis des gens tarés ; & enfin, puiſqu'on avoit fait la ſottiſe premiere de le nommer, la ſeconde de l'admettre, je lui aurois mis double mord, c'eſt-à-dire, que je l'aurois ſoumis à ne parler que d'après l'examen de deux Doyens de l'Aſſemblée, gens intacts : enſuite caveçon & martingale, c'eſt-à-dire, que ce qu'il auroit dit ou propoſé, n'auroit été diſcuté que d'après l'examen d'un bureau inſtitué *ad hoc.* Enfin, il ne ſeroit ſorti du champ, que quand j'aurois été content de ſa beſogne, c'eſt-à-dire, que ni lui ni d'autres n'auroit pu, à chaque inſtant, faire varier l'ordre, du jour & qu'on n'auroit jamais quitté une délibération pour paſſer vaguement à une autre. Alors chacun auroit été tenu de ſe conformer à ſon cahier pour tout ce qui auroit pu être adopté par l'Aſſemblée générale. Mais nous ne le voyons que trop ; les cahiers ſont de hier ; & aujoutd'hui on ne les conſulte pas plus que les volontés de ſes commettans, au-deſſus deſquels on ſe croit abſolument, par le moyen de l'inviolabilité.

Hier encore, c'étoit en 1356, des Etats-

Généraux bouleverſerent le Royaume, & le mirent à deux doigts de ſa perte. Quelle différence auſſi d'une Aſſemblée d'Etats-Généraux à une Aſſemblée nationale ! l'une fit beaucoup de mal ; vous verrez le bien qu'opérera celle-ci !

Un Marcel, Prévot des Marchands, préſida le Tiers d'alors ; bien différent des Préſidens actuels, qui ne s'occupent, ainſi que les principaux Membres, que du bien général, il ſe livra à toutes les fureurs de l'ambition : audacieux long-tems impuni, il oſa dicter des loix aux Souverains ; il cabala, ſe fit un parti, & gouverna.

Quelle différence aujourd'hui ! Mais d'où vient-elle ? De ce qu'il n'y a plus d'Ordres, & que l'ambition heureuſement plus répandue, n'eſt pas allé ſe loger dans une ſeule tête.

Aujourd'hui, un Lettré ſe préſente, preſque ignoré juſqu'alors ; il ſe déploie modeſtement, enveloppé dans le plus ſimple manteau ; il n'inſpire aucune défiance : on remet, ſans crainte, à ſa nue ſimplicité, la préſidence générale : il l'accepte. Quelle violence il fait à ſa philoſohie ! Cependant il gouverne, tant bien que mal, & bénit intérieurement la Providence, qui, du der-

nier échelon, en fait le premier, par ſon adreſſe & celle de ſes adhérens, à bouleverſer l'échelle. Nouveau Marcel, le voilà Prévôt des Marchands; mais c'eſt peu pour lui. Sa modeſtie s'évanouit; il croit reconnoître ſes forces, & juge, par le premier pas, qu'il peut, ſans s'arrêter, parcourir la plus vaſte carriere. Bientôt le voilà encore Intendant, puis en même-tems Lieutenant de Police, Gouverneur, Grand-Voyer, &c. &c. &c. Enfin, Michel Morin, ce grand homme, n'eſt bientôt plus rien près de lui.

Hier, c'eſt toujours en 1356: comme vous voyez, il n'y avoit qu'un Marcel dans le Royaume, & tout rampoit ſous lui. Aujourd'hui, que nous en avons deux, ſerons-nous plus heureux? Mais deux Marcels; je me trompe, ſant doute! Un homme ne peut être deux? Oui, hier! Mais aujourd'hui, que Moliere nous a fait voir double, nous trouverons dans la même aſſemblée les deux Amphitrions.

Qu'eſt-ce que le Marcel d'aujourd'hui, dit l'*Heureux?* Un lettré. Qu'eſt-ce que ſon Amphitrion, dit le *Pétulant?* Un lettré. Qu'eſt-ce encore que notre Prévôt des Marchands? Un bourgeois. Son Amphitrion, pour mieux ſaiſir la reſſemblance, en a pris le titre & le coſtume.

Qu'eſt-ce,

Qu'eſt-ce enfin que le nouveau M........ pariſien ? Un ambitieux, qui ſous prétexte du bien public, accapare tout, honneurs, charges, fortune, &c. &c.; ſon Amphitrion pétulant, qui depuis long-tems avoit, dit-on, renoncé aux *honneurs*, ſe montre autant que ſon double envieux des *honneurs*. Pour les places, comme tout le monde n'eſt pas l'*Heureux*, & que la trop grande pétulance de ce pétulant a fait échouer le projet qu'il avoit d'en réunir au moins deux, il en fait *fi*. Bon la *Fontaine* ! devoit-on s'attendre à trouver ton Renard à l'Aſſemblée Nationale ? Quant à la fortune, nouveau *Protée*, le double du nouveau M...... ſait ſe métomorphoſer en fleuve, & Dieu ſait, ſous cette forme, combien il engloutit de rivieres !

Cependant, malgré leur reſſemblance, ainſi que les Amphitrions, les nouveaux M...... ont leurs différences; c'eſt notre plus grand bonheur ! Si un ſeul individu eût malheureuſement réuni la vigueur du Pétulant, à la ſoupleſſe de l'Heureux; l'effronterie reconnue du premier, à la fauſſe & ſéduiſante modeſtie du ſecond; François, votre regne n'auroit pas été de ce monde ! En 1356, hier donc, l'ambition d'un ſeul fit le malheur de tous aujourd'hui, conſervons l'eſpérance qu'une ambition plus répandue & mal d'accord, ſauvera les hon-

nêtes Citoyens, des ambitieux qui veulent l'écraſer ſous le prétexte du bien public. Puiſſe les tems être changés, & hier être au plus que paſſé.

Cependant aujourd'hui comme hier, nous anéantiſſons ceux à qui nous pouvions obéir ſans rougir ; nous ouvrons la porte des honneurs, à des gens qui en ſeront éblouis ; & nous ferons bientôt, ſi nous ne nous en donnons de garde, beaucoup de Chevaliers d'hier, qui demain oubliant leur origine & leur premier état, ſeront nos tyrans les plus cruels. Ouvrons les yeux, il en eſt peut-être encore tems : Vernon nous offre un exemple frappant de l'audace des parvenus, & de l'horreur de leur deſpotiſme. Par exemple, hier, dans cette malheureuſe Ville, il a bien fallu ſe taire & admirer l'inſultante arrogance d'un particulier de Paris, fier d'avoir troqué ſa méchante cappe contre une épée fameuſe, parce qu'elle étoit ſoutenue par douze cens hommes, à qui la modeſtie de *l'ex-Robin* donnoit le titre d'armée, dont il ſe faiſoit l'honneur de ſe nommer Général.

Convenons, de bonne foi, que ſi cette avanture qui, à quelques vexations près, n'a rien eu de tragique, fût arrivée dans le carnaval, on auroit cru, à la conduite de cet apprentif général, dé-

plaçant à ſon gré tous ceux qui avoient le malheur de lui déplaire, qu'il jouoit *au Roi dépouillé* & cependnt les Partiſans du nouveau deſpote ne jouoit effectivement qu'aux *Chevaliers du jour* : excellent titre pour une comédie ! De quel chagrin ne me vois-je donc pas affecté, en annonçant à nos jeunes Auteurs que ce jeu n'a pas pris, & que le lendemain, les Chevaliers d'hier ont été par-tout fort mal accueillis.

Du reſte, ſi les habitans de Vernon ont tant à ſe plaindre de ce qui s'y eſt paſſé ſous les ordres du nouveau Général, il me ſemble qu'ils ont pris un ton trop grave : au lieu de verbaliſer, des Bretons auroient. . . . . agi à la bretonne ; des Gaſcons, en pareil cas, auroient plaiſemment préſenté les faits. Tout le monde auroit ri, on auroit oublié Hier, accablé du mépris public.

Citons-en quelques-uns, pour échantillon d'une plainte gaſconne ; je parie qu'ils feront autant d'effet qu'un procès-verbal, ſigné de ſoixante habitans, que perſonne ne lit, parce que le titre épouvante. Je ſuppoſe donc qu'au lieu de ce grave verbal, on aille à la toilette d'une jolie femme, où ſe trouvent cinquante de ſes adorarateurs, dans un clubs, rendez-vous *délicieux* de cent petits maîtres, nouvellement enharnachés en cuivre comme de mauvais chevaux de fiacre ;

dans un café du Palais Royal, enfin, ou autres lieux pareils, & qu'on y life ces faits;

Le 19 Novembre 1789, un Grand Général eft arrivé à Vernon, c'étoit un homme de robe : à la tête d'une milice formidable & bien aguerrie, c'étoit des parifiens; il ordonne, montre en main, qu'on lui retrouve mort ou vif, un honnête homme, c'étoit Monfieur Planter : en attendant, fon armée rangée en bataille, eft prête au combat, perfonne n'avoit fait réfiftance. Les Normands d'aujourd'hui ne font plus ceux des anciennes litanies dont on difoit, *à furore Normanorum, libera nos Domine.*

Le nouveau mode national fubordonne le pouvoir exécutif au pouvoir légiflatif. *Chacun*, en ce moment, *a fon ton & fon alure*; car le nouveau Général fait tout plier fous fes ordres impérieux, & nous prouve *que la raifon du plus fort eft toujours la meilleure.* Auffi en vertu de fon *courage & de la force de fes armes* (1); prend-il la préféance à l'Hôtel-de-Ville, & de deffus un banc plus élevé, banc que l'imagination exaltée de notre Héros, lui perfuade être un

(1) On affure que les fufils de l'armée parifienne députée à Vernon, étoient tous neufs. Un plaifant ajoute, comme ceux qui les portoient.

trône; interroge-t-il, avec audace, les Citoyens honnêtes à qui le Peuple avoit confié le pouvoir de recevoir en son nom les loix de l'Assemblée Nationale, & de le gouverner d'après elle? *Stupete gentes*!

La ville de Vernon avoit suivi le torrent, & s'étant débarrassée des gens Protecteurs de l'ancien régime, elle s'étoit nommée une Municipalité à son choix. Qui peut être bien aise de se voir dépossédée? Nul sans doute : nous en voyons la preuve par-tout, & l'Assemblée Nationale même, a dit-on, pris pour sa devise : *nous sommes bien, tenons-nous y*. Aussi nos anciens ne perdirent-ils pas leurs places sans murmurer, sans cabaler; la cabale excita des troubles, les factieux alors s'adresserent à Paris, le Général arrive.

Les Grenouilles jadis demandoient un Roi ; Jupin indulgent leur envoie une solive ; notre nouveau Général a pour les Habitans de Vernon les mêmes bontées. Il met à la tête du Comité de Ville un *Baudet* (1); Maître *Baudet* prête d'abord à rire; mais bientôt sa vigueur le fait respecter. Il braïe, il rue, il mord même, & les pauvres

(1) M. B......., ancien Echevin, remis en place par M. D......,

Habitans de Vernon envient le ſort des Grenouilles, quand elles n'avoient pour Roi qu'une ſolive.

Joignez à ce verbal, de nouvelle fabrique, quelques faits bien piquants, & vous aurez en entier la maniere gaſconne. Au fait, ſoyez vrai : mais ſoyez plaiſant, c'eſt le goût du ſiecle. Votre cauſe eſt à moitié gagnée, ſi vous mettez les rieurs de votre côté.

Je trouve page 6, addition, au procès-verbal de MM. de Vernon, un fait amuſant, & je le rends en ces termes :

Hier dans une Ville de Normandie, un grand Général défendit à une Servante de rire, ſous peine de priſon. Elle s'en fut en tenant *ſon ſérieux à deux mains ;* tous les jours ſe ſuivent, mais ne ſe reſſemblent pas ; car aujourd'hui toute la Ville rit *d'hier.*

Il en eſt mille autres de même nature : mais ce n'eſt pas le Journal de Vernon que j'ai entrepris de vous donner. Je veux vous rendre compte de tout ce qui concerne *hier.* Honni ſoit qui mal y penſe. Je n'en veux à perſonne ; mais heureux le lendemain, mon uſage ſera toujours de rire des nombreux ridicules *d'hier.*

Un gros Mémoire paroît pour un grand Général ; liſons : il conclut à être jugé par cinq

Jurisdictions. Ses conclusions sont bonnes pour un franc & preu Chevalier, pour un vieux Militaire qui ne connoît pas les formes : mais si le Général, *bon au poil comme à la plume*, est en même tems de robe & d'épée, nous lui dirons qu'il n'est pas dans les formes; mais lisons : M. le Chevalier, comme homme de qualité, doit avoir reçu une éducation brillante; ce Mémoire, légérement écrit, nous fera sûrement plaisir. M. le Conseiller, comme homme de robe, raisonne sans doute conséquemment; il nous donnera un Mémoire plein de sens; & comme Général françois, l'épigramme la plus saillante se trouve, j'en suis sûr, à côté de la phrase la plus fortement écrite.

Hier on étoit sûrement encore à moitié gaulois, car à peine puis-je comprendre le galimathias que j'ai sous les yeux. A travers mille phrases, plus grotesques les unes que les autres, & qui deviendroient trop longues à relever, je vous demanderai seulement si un Général françois du dix-huitieme siecle peut s'exprimer ainsi (1) : *voilà comme au cas que ;* il ne faut donc pas s'étonner si aujourd'hui que nous parlons françois

---

(1) Page 15, ligne 8, du gras Mémoire de l'infortuné Général D......

tout le monde d'accord ſe permet de rire de la façon de s'exprimer d'hier.

Au diable le Mémoire, chacun ſon métier; faites briller votre courage, brave Général, mais choiſiſſez pour chanter vos exploits une Muſe plus exercée, ou écrivez vous-même.

Ce ſont ſûrement vos plus mortels Ennemis qui cherchent à nous perſuader que vous avez compoſé cet *éloquent* Ouvrage. Vos amis me diſent à l'oreille qu'un *Baudet* ſeul, & ſon adjoint *Tuvache*, peuvent avoir tiſſu ce grimoire.

Mais quittons Vernon, les Héros & les victimes de ce pays, ſont les uns trop impudens, les autres trop foibles pour nous occuper plus long-tems.

Hier, un grand Prélat au tein blême, à la figure béate, s'occupoit du ſoin temporel & ſpirituel des ouailles confiées à ſa direction. Aujourd'hui, errant & fugitif, ce Saint Paſteur, abandonnant ſon troupeau, eſt caché dans les montagnes de S....., pour faits qui montrent combien peu on doit ſe fier aux apparences. Croiriez-vous que dans ce lieu d'exil, loin de prier le Seigneur de lui pardonner ſes forfaits, & le monde entier d'oublier juſqu'à ſon nom; enfin, que, loin de garder le ſilence, il oſe encore lever une tête altiere, & répandre, juſque dans

cette

cette enceinte, des écrits séditieux dignes d'être punis par toute la sévérité des Loix... *Si nous en avions*? Tels sont mes Concitoyens ces dignes successeurs des Apôtres; il nous prêchent le repentir, que ne connurent jamais leurs - ames gangrénées. Ils nous excitent pieusement à la charité & ne la font, à nos dépens, qu'à leurs Maîtresses & à leurs gitons. Engraissés de nos fortunes, ils salarient de malheureux gagne-deniers, pour nous engager à la continence, à la sobriété, & jouissent, dans des banquets somptueux, du fruit de l'éloquence de celui qui s'épuise à nous persuader de nous rédimer pour augmenter leur embon point. Dans de beaux mandemens, qu'ils ne lisent même pas, ils nous exhortent à la concorde, & ils sement sourdement le feu de la division. Voilà les Dieux que trop long-tems nous avons encensés! Hier n'est plus: aujourd'hui nous voyons luire un nouveau jour; sachons en profiter.

Serions-nous moins braves que les Catalans qui, las enfin du joug de l'Inquisition, renvoyent aux pieds des autels ceux qui sont faits pour les desservir, & ne veulent plus que le dépotisme sacerdotal s'étende jusque dans leurs maisons. Hier ils nosoient regarder en face un plat frocard, qu'aujourd'hui ils traitent comme le doivent faire

des hommes libres, c'eſt-à-dire, qu'ils conſentent de le payer, moyennant qu'il faſſe ſon devoir. Peuples François, modeles de bravoure & d'énergie, prenez exemple de ceux ſur l'eſclavage deſquels vous avez ſi long-tems gémi.

Hier, une petite Cour ultramontaine envioit à celle de France, ſon éclat & ſa célébrité. Les Philoſophes françois, de leur côté, envioient à cette Cour mal-à-propos jalouſe d'un faſte inule, la ſageſſe & les vertus dont elle s'honore. Aujourd'hui, quelle différence! notre Cour n'eſt compoſée que d'un ſeul homme, Louis XVI. Pronononcer ſon nom chéri; c'eſt annoncer à la fois toutes les vertus. L'ultramontain, jaloux de notre faſte, a accueilli à ſa honte, tous nos vices, avec notre éclat; ce bel enſemble le menera ſans doute précipitamment à ſa ruine, quand nous marchons à grands pas à notre régénération.

Hier on craignoit, peut-être n'étoit-ce pas ſans raiſon, que *l'Anglomanie* ne noyât notre gaieté françoiſe. Aujourd'hui les Iſles britanniques, totalement changées, s'habituent au papillonnage françois. Il n'eſt pas un Anglois qui, au lieu de ce vilain mot *goddem*, ne prononce aujourd'hui, à tort & à travers, *ariſtocrate*, avec au moins autant de grace qu'un Energumene dans

un Diſtrict où un Cocher de fiacre diſputant avec le Laquais d'un Député. Pluſieurs Clubs de Londres, s'appercevant du tort énorme que la *Francomanie* fait au caractere de leur nation, ont fait des motions contre l'inſurrection françoiſe, tendantes à forcer tout François & Françoiſes réfugiées dans la cité & autres quatriers de Londres, à venir abjurer leur caractere national, & faire ſerment d'adopter, avec le coſtume, la gravité angloiſe, juſqu'à la conſomption même. Les Citoyens de Londres eſperent que ſi cette motion a quelques ſuccès, ils ſeront bientôt débarraſſés de tous ces transfuges qu'ils voyent au milieu d'eux, avec d'autant plus de peine qu'il leur ont voué le plus profond mépris, ſans égard au rang ni à la fortune ; car ceux qu'ils voyent, dit-on, avec le plus de peine, ſont un D. . . . . arrivé chez eux ſous un faux prétexte, & un ex-Miniſtre dont le porte-feuille, lorſqu'il eſt débarqué, étoit une malle énorme que quelques Angloiſes, à l'exemple d'une célebre Artiſte de Paris, ont un peu alégée.

Hier, ce hier eſt bien ancien : notre reſpect pour les Grands nous les faiſoit regarder comme des Dieux. Souvent alors on a vu des Princes, à force de vertus, mériter les hommages les plus vrais, l'amour de tout ce qui les entouroit ; & les reſ-

pects de tous ceux qui prononçoient leur nom. Aujourd'hui, nos Princes à qui mieux mieux font assaut de bassesses, & les Princes, nos voisins, le leur disputent encore. On assure qu'un jeune Prince, a dans le Brabant, souillé son nom de la tache la plus ineffaçable, en se mettant à la tête des Patriotes, pour livrer aux Impériaux ceux qui l'honoroient en marchant sous ses ordres. Je n'ose prononcer son nom; j'ai promis à ma plume de ne la jamais flétrir en la forçant de tracer ceux des traîtres ou ennemis de l'humanité.

Un certain J...... c'est bien pis encore!.. il n'est ni Prince ni Roi;. . . mais se croit au-dessus par son rang. . . . c'est égal: brisons sur ces titres; ils sont trop longs. C'est, quoi qu'il en soit, le dernier homme du monde.

Hier il faisoit *flores* avec l'argent que lui escamotoit & faisoit escamoter une Dame, qui n'étoit pas près de lui; mais bien une de ses proches. Aujourd'hui que les bourses sont fermées, celle de la Dame reste toujours gueule béante, personne ne l'emplit, & J...... est aux abois. Quel chagrin pour la Dame, qui comptoit sur de la reconnoissance, & qui avoit trouvé le moment de mettre celle de l'ami J......... à l'épreuve; mais tous deux apprennent que *point d'argent, point de Suisse*, &c. &c. &c.

Hier une femme intriguante, oubliant tous principes, ou plutôt ne les ayant jamais connus, bouleversa la premiere Cour de l'Europe, par son adresse infernale. Modele d'impudicité & d'horreur, fort au-dessus des Messalines ; elle monta la Cour de France au dernier période du libertinage. Aujourd'hui, transfuge infâme, elle va promenant dans toutes les cours, les venins dont elle a infecté la nôtre : ou proférer son nom, c'est commettre un crime de lèze-Nation & de lèze-Majesté. Pour essayer de tout, cette moderne Laïs, après avoir fatigué de sa lubricité, toute la principauté de Piémont, vient, dit-on de se rendre à Rome : non, comme feignent de le croire, quelques uns, pour y faire pénitence & y obtenir la rémission de ses crimes énormes ; mais pour s'y rassasier d'un nouveau genre de libertinage, dont quelques essais l'ont rendue fort avides.

Hier, le seul nom de C. . . faisoit trembler toutes les Puissances de l'Europe. Le C. . . d'alors servoit sa Patrie, & n'étoit pas attaché à un vil parti de ligueurs qui cherche à la détruire. Nos neveux pourront-ils jamais croire que l'héritier d'un si grand nom, forcé de quitter son Pays, pour avoir osé

s'en déclarer l'ennemi, soit aujourd'hui sans asyle, à la merci de la pitié de quelques Princes assez humains ou assez lâches pour lui offrir une retraite où il puisse ensevelir sa honte. C'est bien encore le cas de répéter que *tous les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas.*

Hier, & ce hier est plus ancien que la noblesse de quantité de Gentilhommes que je connois, dont toute la fortune, aujourd'hui réduite à rien, consiste en quelques parchemins vermoulus. Ce hier donc, on abolit au grand chagrin des succésseurs de *Dominique*, l'inquisition en France ; c'étoit bien la peine de devenir libre, pour la voir rétablir aujourd'hui sous le nom d'un grave Comité, qui, pour montrer son utilité, commet mille vexations, sous prétextes de recherches. François ! je vous l'ai dit ailleurs ; vous ne connoissez de la liberté que le nom ; & je commence à craindre que vous n'en connoissiez jamais davantage.

Hier, un brave Officier, honneur du nom François, passa les mers pour conquérir la liberté d'un Peuple, avec lequel il n'avoit

aucunes relations. Arriver, vaincre, faire tomber les fers de ceux pour lesquels il combat; revenir couvert de lauriers; les mettre, en preux Chevaliers, aux pieds d'une jeune épouse désolée, que l'amour de la gloire l'avoit déterminé à quitter; offrir ses services à sa Patrie, tout cela n'est qu'un pour lui. Aujourd'hui, il montre que toutes les carrieres sont ouvertes à l'ardeur de son génie; il se présente à la premiere Assemblée du monde; il y étonne par la chaleur & le sens de ses discours: *Appollon protégeoit le fils de Mars.*

La Patrie est en danger: il reprend ses armes victorieuses; il paroît; la liberté le suit par-tout; il est en même-tems l'ami du Peuple & celui du Souverain. François! regardez *la Fayette*, & apprenez à être libres, du héros même de la liberté.

Hier, enfin, l'Europe, le monde entier, l'œil ouvert sur la Nation Françoise, admiroit une auguste Assemblée de douze cens sages, appellés pour donner des loix à la premiere Nation de l'univers. Aujourd'hui ce n'est plus cela: Messieurs du Licée de Paris, invitent modestement nos Législateurs à venir profiter de leurs leçons; & pour les y engager davantage, ils ont l'honnêteté de leur offrir *gratis.*

655

Ont-ils raiſon ? Je laiſſe la queſtion à décider aux perſonnes éclairées & animées du deſir du bien général.

Voyez l'Adreſſe de MM. les Directeurs & Profeſſeurs du Licée, lue à l'Aſſemblée nationale le Lundi 17 Décembre 1789.

Aujourd'hui vous dira le reſte.

F I N.